# LETTRE D'INFOS N°16—Septembre 2021

# INFORM'ACTION 74



NOS LIEUX D'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

<u>Cran – Gevrier</u>:

Tous les Mardis
21 Route de Chevennes

## $\underline{Meythet}$ :

Tous les Mercredis 4 Rue de l'Aérodrome

## **Cluses**:

2èmes et 4èmes Ieudis du mois

24 Avenue G. Clémenceau

## **Rumilly**:

1ers & 3èmes Jeudis du mois

Rue de l'Annexion Maison de l'Albanais

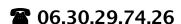
Litiges , Ecoute, Conseils....

## PRENEZ RDV EN LIGNE

sur notre site internet

www.csf74.fr

Permanence téléphonique:





CSF74

udcsf74@la-csf.org

Photo nº 1

Photos n° 2 & n° 3





# LA RENTREE, de la CSF 74

Nous étions présents sur les forums d'associations :

- À Cluses le 04/09/2021 (photos n°1)
- À Rumilly le 11/09/2021 (photos n° 2 & 3)
- À Cran-Gevrier les 25 & 26/09/2021 (photos n°4 et 5)

Nous devions participer à Meythet en Fête le 03/10/2021, mais annulée par les organisateurs.





Photos n° 4 & n° 5

# Les contrôles de charges : Dossiers en cours





#### CHORUS - Cran-Gevrier

Suite au contrôle de charges réalisé en 2019, pour les années 2016, 2017, 2018, un accord a été trouvé en Juin 2020 avec le Directeur CDC Habitat de

l'agence d'Annecy. Un remboursement de <u>11 385</u> €, à répartir entre les locataires de toutes les montées doit intervenir. En Juin 2021, une relance a été adressée à CDC Habitat pour leur faire part de l'impatience des locataires devant l'inertie de leur bailleur. Il semblerait que ce remboursement deviendrait réalité sur la régularisation des charges 2020 qui doit arriver prochainement.



#### **VOUILLOUX 1-Sallanches**

En début d'année 2021, des locataires adhérents CSF, nous ont fait part de leur souhait de faire un contrôle de charges des exercices 2016/2017/2018.

La situation sanitaire a retardé la réponse de Haute-Savoie-Habitat et la prise de RDV.

Néanmoins, la situation s'est débloquée et le RDV doit se tenir prochainement.



#### **RUE DES SAULES - Cluses**

Malgré plusieurs demandes de notre part, pour que Poste Habitat nous fournisse les justificatifs des charges 2019. Poste Habitat n'a pas répondu favorablement à notre demande de fourniture par voie dématérialisée, des justificatifs de charges pour l'année 2019. Malgré la situation sanitaire, Poste Habitat Rhône-Alpes s'en est tenu à la Loi qui impose aux locataires un déplacement dans les locaux du bailleur situés à LYON.

Dès la levée des restrictions sanitaires (Juillet), nous avons donc interrogé Poste Habitat Rhône-Alpes pour fixer un RDV. Après 2 relances restées sans réponse, la CSF a décidé de saisir la Commission Départementale de Conciliation.

